

et économiques continue. Toutefois, le programme de décentralisation des fonctions gouvernementales vers les administrations régionales que l'Indonésie a mis sur pied dans ce contexte souffre d'un manque de fonds, ce qui crée des doutes quant au bon déroulement de la transition. L'intervention de la police dans les affaires de l'Indonesia Bank Restructuring Agency suscite en outre de sérieuses questions qui retardent la vente des actifs en difficulté et, du coup, la réforme économique; si ce type d'activité se maintient, l'Indonésie pourra difficilement attirer des capitaux étrangers. Les préoccupations qu'occasionne par ailleurs la question de la sécurité compromettent également la bonne exécution de la réforme économique en décourageant les investisseurs potentiels.

Résultats obtenus en 2000

- Le Canada a maintenu sa part du marché rebondissant du blé, malgré la forte croissance des importations de blé subventionnées (telles que la farine en provenance du Moyen-Orient).
- L'ambassade du Canada continue à exhorte les autorités douanières indonésiennes à accroître la transparence de leurs procédures et à éliminer leur système de vérification des prix, qui défavorise certains produits canadiens.
- Le gouvernement indonésien a mis en vigueur de nouveaux règlements permettant une plus grande participation étrangère dans les compagnies d'assurance; les compagnies canadiennes ont réagi favorablement.

Accès au marché — priorités du Canada pour 2001

- continuer à préconiser un accès équitable du blé canadien au marché indonésien, surtout devant les programmes américains de financement énergiques et les exportations subventionnées de blé de l'Union européenne entrant sur le marché indonésien sous la forme de farine;
- veiller à ce que l'Indonésie ne relève pas ses droits de douane sur le soja et d'autres produits agricoles;
- veiller à ce que le système indonésien de vérification des prix ne défavorise pas les exportateurs canadiens;
- veiller à ce que l'Indonésie concrétise son intention d'instaurer un système d'étiquetage des produits et fournir des conseils opportuns aux exportateurs canadiens;

- suivre de près la mise en oeuvre par l'Indonésie des engagements qu'elle a pris dans le cadre du programme de réforme et de restructuration économique et financière du FMI afin de veiller à ce qu'elle procède d'une manière transparente et équitable à la vente des actifs et à la privatisation;
- suivre l'évolution du régime indonésien d'importation pour que les produits agroalimentaires canadiens soient traités de la même façon que les produits concurrents (par exemple, lors de l'évaluation en douane).

Nous continuerons à suivre l'évolution des négociations de l'Accord de libre-échange asiatique et à encourager les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) à instaurer une plus grande transparence, en particulier en ce qui a trait aux règles d'origine.

INVESTISSEMENT

Bien que l'investissement canadien direct dépasse les 9 milliards de dollars, les nouveaux investissements canadiens directs en Indonésie se sont taris en raison de l'incertitude qui continue à peser sur l'avenir politique et économique indonésien. De plus, la nouvelle loi sur l'autonomie régionale, mise en oeuvre le 1^{er} janvier 2001, a provoqué l'attentisme chez les investisseurs potentiels, qui souhaitent mieux comprendre la structure de la réglementation qu'applique l'Indonésie ainsi que son incidence.

Un certain nombre de sociétés canadiennes du secteur des ressources s'occupent activement à planifier de nouveaux investissements d'envergure dans les domaines de l'extraction minière et du pétrole. Ces projets d'investissement se réaliseront aussitôt que la conjoncture politique et économique et la réglementation se seront clarifiées. L'ambassade continue à suivre l'évolution de la situation et présente des séances d'information pour le compte de certaines sociétés.

Les investisseurs canadiens doivent encore surmonter de nombreux obstacles pour pénétrer le marché indonésien, dont un système juridique complexe et non transparent, qui ne prévoit aucun mécanisme effectif ou efficace de règlement des différends commerciaux. Les organes politiques de l'Indonésie s'efforcent de réformer le système judiciaire. Les entreprises canadiennes doivent aussi composer avec des formalités fastidieuses pour obtenir les permis et licences nécessaires à la concrétisation de leurs plans d'investissement. Un petit nombre de secteurs demeurent fermés à toute forme d'investissement